

## **Épreuve écrite et pratique sciences physiques**

Coefficient : 6

Coefficient : 8 pour les candidats ayant choisi cette discipline comme enseignement de spécialité

### **Première partie : épreuve écrite de physique-chimie**

Durée : 3 h 30

Notée sur 20 points

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer des compétences portant essentiellement sur le programme de terminale.

- deux exercices sont communs à tous les candidats ; ils sont notés sur 15 points ;
- le troisième exercice, noté sur 5 points, est différent selon que le candidat a choisi ou non la physique-chimie comme enseignement de spécialité. L'exercice de spécialité prend appui sur les thèmes de l'enseignement de spécialité.

### **Deuxième partie : épreuve pratique d'évaluation des compétences expérimentales**

Durée : 1 heure

Notée sur 20 points

Cette épreuve pratique a pour objectif d'évaluer des compétences expérimentales dans le cadre de l'environnement du laboratoire. Selon les situations, le candidat peut être conduit à s'approprier et analyser une problématique, à justifier ou à proposer un protocole expérimental, à le réaliser, à porter un jugement critique sur la pertinence des hypothèses et des résultats en vue de les valider. Le candidat peut aussi être amené à faire preuve d'initiative...